

|                                  |                                                                                                                    |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Direction / Pôle</b>          | Pôle Service à la population                                                                                       |
| <b>Service</b>                   | Enfance Éducation                                                                                                  |
| <b>Cadres d'emplois</b>          | Puéricultrice territoriale / Infirmier territorial / Éducateur de Jeunes Enfants territorial / Attaché territorial |
| <b>Rattachement hiérarchique</b> | DGA Population                                                                                                     |
| <b>Temps de travail</b>          | Temps complet                                                                                                      |
| <b>Lieu d'affectation</b>        | Maison de la Famille<br>2 rue du Maréchal Vaillant<br>94130 Nogent-sur-Marne                                       |

### **Descriptif de l'emploi :**

Dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE), le coordinateur H/F contribue au pilotage et à l'évaluation de la politique municipale de petite enfance.

Il coordonne les acteurs du territoire, assure le suivi des établissements d'accueil du jeune enfant, analyse les besoins des familles et contribue à l'adaptation de l'offre d'accueil.

Il est l'interlocuteur privilégié des gestionnaires, de la CAF, de la PMI et des partenaires institutionnels.

### **Missions et activités principales :**

#### **Pilotage du Service Public de la Petite Enfance**

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique municipale de la petite enfance et des obligations liées au Service Public de la Petite Enfance.
- Assurer le suivi des objectifs de la Convention Territoriale Globale (CTG) et analyser les besoins des familles.
- Élaborer des outils de suivi, des indicateurs d'activité et des bilans d'évaluation du service rendu.

#### **Coordination territoriale de l'offre d'accueil**

- Assurer une vision globale de l'offre d'accueil collective et individuelle et identifier les besoins émergents du territoire.
- Favoriser la complémentarité des modes d'accueil et participer aux projets de création, d'extension ou d'évolution des structures.
- Contribuer au développement de solutions inclusives pour les enfants en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques.

#### **Suivi des délégations de service public**

- Assurer le suivi des contrats de délégation et veiller au respect des engagements contractuels et des objectifs fixés par la collectivité.
- Analyser les rapports d'activité, données de fréquentation et indicateurs qualitatifs des établissements.

- Organiser les réunions de suivi, contribuer à l'évaluation des délégataires et aux procédures de renouvellement des contrats.

### **Coordination des partenariats institutionnels**

- Assurer l'interface entre la Ville, la CAF, la PMI, les gestionnaires et les différents partenaires.
- Participer aux instances partenariales et développer les collaborations avec les services municipaux.
- Animer et coordonner le réseau local des acteurs de la petite enfance.

### **Information et accompagnement des familles**

- Veiller à la qualité de l'information délivrée aux familles sur les différents modes d'accueil.
- Participer à l'organisation des commissions d'attribution des places et à la coordination des situations particulières.
- Favoriser l'accès aux modes d'accueil pour tous les publics.

### **Soutien à la parentalité**

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique municipale de soutien à la parentalité.
- Développer et coordonner des actions, ateliers, conférences et temps d'échanges à destination des familles.
- Valoriser et faciliter l'accès des parents aux ressources et dispositifs du territoire.

### **Veille réglementaire et qualité**

- Assurer une veille réglementaire, juridique et technique dans le domaine de la petite enfance.
- Veiller à la prise en compte des évolutions réglementaires par les gestionnaires et contribuer à l'amélioration continue de la qualité.
- Participer à la préparation, au suivi des contrôles et évaluations des partenaires institutionnels.

### **Complément d'information :**

- Déplacements réguliers dans les structures du territoire
- Réunions ponctuelles en soirée
- Travail transversal avec de nombreux partenaires institutionnels
- Disponibilité liée aux projets et aux échéances contractuelles

### **Profil recherché :**

#### Connaissances

- Cadre réglementaire des établissements d'accueil du jeune enfant
- Réforme du Service Public de la Petite Enfance
- Fonctionnement des collectivités territoriales
- Dispositifs CAF, CTG et conventions d'objectifs
- Politiques publiques de la famille et de la parentalité
- Méthodologie de projet et conduite du changement
- Outils d'analyse et d'évaluation des politiques publiques.

#### Savoir-faire

- Piloter des projets transversaux ;
- Conduire des réunions et animer des réseaux ;
- Élaborer des tableaux de bord et des indicateurs ;
- Rédiger des notes, rapports et bilans ;

- Analyser des données d'activité et des documents contractuels ;
- Travailler en partenariat et négocier avec différents interlocuteurs

#### Savoir-être

- Sens du service public ;
- Qualités relationnelles et diplomatie ;
- Rigueur et organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Autonomie et capacité d'initiative ;
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve.

#### **Avantages du poste :**

- **Rémunération** : RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- **Flexibilité et équilibre** : Télétravail possible selon la nature du poste après 6 mois d'ancienneté (jours fixes ou flottants), 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- **Avantages pratiques** :
  - Prise en charge de 75 % des transports ou forfait mobilité durable (jusqu'à 300 € par an).
  - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
  - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- **Protection sociale** : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- **CNAS** : Accès aux prestations.
- **Développement des compétences** : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- **Accessibilité** : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86) et nombreux bus.
- **Qualité de vie au travail** : Activités sportives et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire pendant la pause déjeuner.